

2. RAPPORT DU TRESORIER.

Conformément à la loi et aux statuts, nous exposons ci-après les comptes de l'année 1979, ainsi qu'un projet de budget pour 1980. Ces comptes ont été contrôlés et visés pour décharge par MM. les Commissaires aux comptes : A. ROLLET, P. ANCIAUX et E. DRICOT.

Relevé des comptes du 1er janvier au 31 décembre 1979

RECETTES - INKOMSTEN		DEPENSES - UITGAVEN	
Montant des cotisations (335)	217.621	Imprimeur	469.857 (*)
Montant des abonnements	87.810	Secrétariat	158.084
Ventes au numéro	12.082	Fonctionnement	5.445
Subsides	168.371	Affranchissement	8.921
Publicité	30.000	Divers	1.479
Intérêts	2.901		
	<hr/>		<hr/>
Total des Recettes	518.785	Total des Dépenses	643.786
Avoir au 01.01.1979	174.486	Avoir au 31.12.1979	49.485
	<hr/>		<hr/>
	693.271		693.271

(*) Suite à l'insuffisance de fonds, deux bulletins seulement ont pu être publiés au lieu des 4 publications trimestrielles prévues.

Prévisions budgétaires pour 1980

RECETTES - INKOMSTEN		DEPENSES - UITGAVEN	
Montant des cotisations	250.000	Imprimeur	364.485
Montant des abonnements	80.000	Secrétariat	180.000
Ventes au numéro	10.000	Fonctionnement	20.000
Subsides	160.000	Affranchissement	15.000
Publicité	30.000		
	<hr/>		<hr/>
Total des Recettes	530.000	Total des Dépenses	579.485
Avoir au 01.01.1980	49.485	Avoir au 31.12.1980	-
	<hr/>		<hr/>
	579.485		579.485

Portefeuille (inchangé) 15.000.- FB - Obl. Empr. belge 69/87
 1.000.- FB - Obl. Cie Int. Brux. Eaux 1937
 3 PS. C. B. R.
 8 actions Pétrofina